

L'essentiel sur les EnR en région (1/2)

Le taux de couverture moyen de la consommation électrique par les énergies renouvelables a été de 22% au 30 septembre 2018 en France (en année glissante). Ce taux est de 14,8 % en Centre Val-de-Loire (8^e position des régions). Le bilan des énergies renouvelables fait apparaître :

- **une puissance installée en énergie photovoltaïque de 264 MWe¹ au 30 septembre 2018 (7^e rang français)**
production sur une année glissante : 26,2 ktep
objectif 2020 du schéma régional climat, air, énergie : 25 ktep
- **un développement important de l'éolien avec une puissance installée de 1088 MWe au 30 septembre 2018 (3^e région française)**
production sur une année glissante : 169,2 ktep,
objectif 2020 du schéma régional climat, air, énergie : 560 ktep
- **un potentiel en géothermie sous exploité en région malgré les actions engagées.**
production actuelle est estimée entre 10 et 20 ktep par an.
objectif 2020 du schéma régional climat, air, énergie : 120 ktep/an
- **En matière d'hydroélectricité, la puissance raccordée est de 93 MWe (9^e région) avec très peu de possibilité de développement compte tenu du profil hydrographique de la région.**

une accélération des projets recourant à la biomasse (production de chaleur ou d'électricité ou de biométhane)

- Comme au niveau national, l'énergie produite à partir du bois-énergie sur le territoire régional est majoritairement de la chaleur produite par des systèmes individuels chez les particuliers (80 % de la chaleur produite en région).

- Côté production de chaleur, 2 installations d'injection de biométhane en service ont produit 2 ktep en 2017 (STEP Tours/La Riche et méthanisation agricole de Gâtinais Biogaz à Château Renard). En 2018, 4 installations de méthanisation injectant du biométhane ont été mises en service : une installation de valorisation issue du stockage de déchets non dangereux et trois unités agricoles. Un développement certain de ce type de projets est relevé sur le territoire.

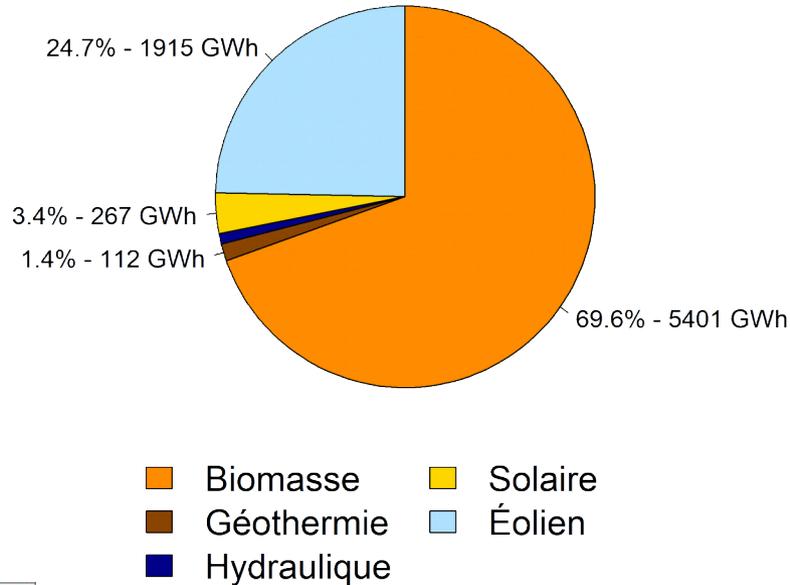
- **En matière d'électricité renouvelable à partir des bioénergies (tout type de combustibles renouvelables dont bois), la région est classée en 9^e position des régions françaises** au 30 septembre 2018 avec 76 MWe de puissance installée (349 GWh produits/an), dont 4 cogénérations (chaleur/électricité) biomasse-bois. On constate des difficultés à concrétiser les projets d'installations de cogénération (chaleur/électricité) utilisant du biogaz issu d'unités de méthanisation : 18 installations de ce type, représentant une puissance totale de 5,2 MWe.

¹ Puissance électrique en mégawatt électrique (MWe)



L'essentiel sur les EnR en région (2/2)

70 % de la production d'énergie renouvelable est issu de la biomasse et 25 % de l'éolien



Dans une région largement dépendante de l'énergie nucléaire, du fait de la présence de 4 centrales nucléaires sur son territoire, les énergies renouvelables ne représentent, en 2017, que 3,35 % de la production d'électricité régionale, soit 2 609 GWh.

En 2017, la production d'énergie renouvelable (EnR) atteint 7 763 GWh. Cette production correspond à la somme de la production d'électricité d'origine renouvelable (359 GWh) et de chaleur renouvelable (5 174 GWh).

Puissance raccordée par région au 30 septembre 2018

